

Conditions d'admission et d'inscription en deuxième année de Licence à l'UFR de Droit, Sciences économiques et de gestion

FORMATION CONCERNEE	Vous êtes....	Vous devez suivre la procédure d'admission suivante (phase 1)	Inscription administrative (phase 2)
Vous souhaitez vous inscrire en deuxième année de licence	Etudiant déjà inscrit dans une université française et souhaitant poursuivre <b>dans le même cursus</b> à l'université du Mans	CANDIDATURE EN LIGNE via la plateforme ECANDIDAT <a href="https://ecandidat.univ-lemans.fr">https://ecandidat.univ-lemans.fr</a>	Inscription en ligne début juillet sur <a href="http://inscription.univ-lemans.fr">http://inscription.univ-lemans.fr</a>
	Etudiant souhaitant changer de filière en cours de cursus.		
	Etudiant ne possédant pas la nationalité française et résidant dans un pays non adhérent au CEF		
	Etudiant de nationalité française, avec un bac étranger et résidant hors de France		
	Etudiant titulaire d'un BTS		
	Etudiant résidant dans les pays relevant du CEF (*)	Procédure informatique obligatoire : <a href="https://www.campusfrance.org">https://www.campusfrance.org</a>	Dossier envoyé par mail si avis favorable après confirmation de l'étudiant.
	<b>Redoublant</b> L2 Université Le Mans		REINSCRIPTION A L'UNIVERSITE sur Internet sur <a href="http://ent.univ-lemans.fr">http://ent.univ-lemans.fr</a> à partir de début juillet 2020

(\*) Pays adhérents au CEF : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, États-Unis, Gabon, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Koweït, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Nigéria, Pérou, République Démocratique du Congo, Sénégal, Russie, Singapour, Taïwan, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie et Vietnam.